



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Joël BILLARD, Maire

MM, RAPP LEROY, LAMY, BORDES, LHOSTE, MOUTET, GOUSSARD, GIRAUD, Adjoint

MM BOISARD, JEANNE, NORMAND, GOURGUECHON, COCHELIN, JUBERT, GUÉRIN, MARTINI,
DUFER, GILLET, LOPES, MAGNE, RIVERAIN, GREVEL.

ABSENTS EXCUSÉS

Madame Dominique FRICHOT qui donne pouvoir à Madame Évelyne RAPP LEROY

Monsieur Jean-Christophe DOUSSET qui donne pouvoir à Monsieur Joël BILLARD

Madame Stéphanie DELCOURT qui donne pouvoir à Monsieur Pascal LHOSTE

ABSENTS

Madame Suzie PETIT

Monsieur Sylvain HACAULT

La séance est ouverte à 20 heures 30.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Nicole MARTINI a été élue secrétaire de séance.

À l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire indique qu'il faudra débattre et se prononcer sur les points suivants non-inscrits dans la convocation :

- Projet de vente des parcelles AE169, 170 et 171 situées rue de Saint-Martin - demande avis du service des domaines
- Contrat d'installation et de mise à disposition gratuite de matériel de distribution automatique à la Capitainerie

Le compte-rendu de la séance du 24 mars 2016 est adopté à l'unanimité après ajout suivant :

Madame Corinne RIVERAIN demande que soit indiqué que son refus d'être secrétaire de séance ne tient que lorsque le conseil municipal débat sur le budget.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciements :

- De l'Établissement Français du Sang pour la contribution des services de la Ville lors de leur collecte du 12 avril dernier
- Des élèves de CE2 de l'école « Le Petit Prince »

1- AMÉNAGEMENT LOTISSEMENT « LA DÎME » - SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Conseil, à l'unanimité, après analyse du Maître d'œuvre et avis de la Commission d'Appel d'Offres AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis suivants :

- Lot 1 - Voirie et lot 2 - AEP : entreprise VILLEDIEU Frères
- Lot 3 - Éclairage public : EIFFAGE Énergie
- Lot 4 - Espaces verts : Julien et Legault

Le montant de la dépense qui s'élève à 369 446,20 euros HT est inscrit sur le budget primitif du Lotissement de la Dîme 2016.

2- PRÊT DE LA CAISSE D'ÉPARGNE - LOTISSEMENT DE LA DÎME

Le Conseil, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la proposition de la Caisse d'Épargne relative à un prêt relais de 280 000 euros sur trois ans à un taux de 0,97 %.

3- PROJET DE VENTE PARCELLE ZN316 EN 14 LOTS - DEMANDE AVIS DU SERVICE DES DOMAINES

Le Conseil, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'avis du service des domaines pour la parcelle cadastrée ZN316 d'une superficie de 7 898 m² à diviser en 14 lots.

4- DEMANDE DE MÉCÉNAT AUPRÈS DE LA DRAC « CULTURE ET PATRIMOINE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE » POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE, ESPACE MARTIAL TAUGOURDEAU ET TOUR DU ROI

Le Conseil, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter du mécénat auprès de la DRAC dans le cadre du dossier « Culture et Patrimoine en Région Centre-Val de Loire » pour les travaux de restauration de l'Église, de l'Espace Martial Taugourdeau et de la Tour du Roi.

5- CRÉATION DE DEUX EMPLOIS SAISONNIERS À TEMPS COMPLET POUR LA GESTION DES BATEAUX ÉLECTRIQUES

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE de créer deux emplois saisonniers à temps complet pour la gestion des bateaux électriques.

6- BAIL AVEC LE SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE RESTAURATION DU LOIR EN EURE-ET-LOIR « SMAR LOIR 28 »

Le Conseil, à la majorité, Monsieur Michel Boisard ne participant pas au vote, AUTORISE Monsieur le Maire à signer un bail avec le SMAR Loir 28 pour les locaux situés 72 rue de Chartres à compter du 1^{er} mai 2016.

7- MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION 2015/229 « TARIFS DES BATEAUX ÉLECTRIQUES-ANNÉE 2016 »

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE d'ajouter les tarifs suivants aux tarifs des bateaux électriques pour l'année 2016 :

- Tarif bateau pour le Centre enfance de la Communauté de Communes du Bonnevalais : 1€ de l'heure par enfant ;

- Tarifs « boutique » à partir du mois de mai 2016 :

Boutique (TVA 20%)			
Verres (carton de 6)	16,67 €	3,33 €	20,00 €
Le Duo	5,00 €	1,00 €	6,00 €
Cartes postales de M. Souday	0,83 €	0,17 €	1,00 €
DVD	1,67 €	0,33 €	2,00 €

8- REMBOURSEMENT DE FRAIS D'INTERVENTION SUR FUITE D'EAU SUITE À LA COUPURE D'EAU

Le Conseil, à la majorité, Monsieur Pascal LHOSTE ne participant pas au vote, DÉCIDE de rembourser à Monsieur et Madame Ledon la somme de 114,40 euros relative aux frais d'intervention de la SARL Folleau consécutive à la coupure d'eau du 30 mars dernier.

9- CESSION DU VÉHICULE AX-944-AA À ALLIANZ ASSURANCES

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE de céder à Allianz Assurances le véhicule immatriculé AX-944-AA afin que ce dernier se charge de la vente du véhicule auprès d'un professionnel conformément à l'article L327-2.

10- RAPPORT DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET DE DÉPLACEMENT DES ANTENNES RELAIS PRÉSENTENT SUR LE CHÂTEAU D'EAU LA JOUANNIÈRE

Le Conseil, à l'unanimité, DÉCIDE de ne pas donner suite à l'étude de faisabilité présentée par la société FPS Towers relative au projet de déplacement des antennes relais présentent sur le château d'eau La Jouannière.

11- CONVENTION D'OCCUPATION PRIVATIVE DU DOMAINE PUBLIC CHÂTEAU D'EAU AVEC LA SOCIÉTÉ INFRACOS

Le Conseil, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation privative du domaine public - Château d'eau - avec la société Infracos dont le siège social est situé 20 rue Troyon à Sèvres 92310.

12- EXPERTISE BONNEVAL INFESTATION MOUCHES - DISPOSITIF DE PIÉGEAGE SPÉCIFIQUE EN MILIEU NATUREL AU SEIN ET AUTOUR DU HAMEAU DE VOUVRAY

Le Conseil, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer les offres de prestations de la Chambre d'Agriculture Eure-et-Loir et du Muséum national d'Histoire Naturelle relatives à une étude par pièges de malaise de la répartition et de l'abondance des diptères dans le hameau de Vouvray sur la Commune de Bonneval.

13- INFORMATIONS DIVERSES SUR LE CAMPING

Précisions sur le camping données par Evelyne RAPP LEROY, celui-ci ouvrira le 1^{er} juin prochain. Monsieur Vullin, propriétaire des rapaces, doit faire sa déclaration. Il règlera un loyer comme cela a été voté.

14- INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BONNEVALAIS

Ouverture de la piscine le début 2017.

Laganne change de physionomie. À terme, les serres seront déménagées.

L'usine de dénitrification avance bien.

POINTS NON-INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR INITIAL

15- PROJET DE VENTE DES PARCELLES AE169, 170 ET 171 SITUÉES RUE DE SAINT-MARTIN - DEMANDE AVIS DU SERVICE DES DOMAINES

Le Conseil, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'avis du service des domaines pour les parcelles cadastrées AE169, 170 et 171 situées rue de Saint-Martin.

16- CONTRAT D'INSTALLATION ET DE MISE À DISPOSITION GRATUITE DE MATÉRIEL DE DISTRIBUTION AUTOMATIQUE À LA CAPITAINERIE

Le Conseil à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat d'installation et de mise à disposition gratuite de matériel de distribution automatique avec la SARL Ador située 12 rue Emile Leconte à Ingre 45140 pour le site de la capitainerie.

Après signature des différents documents, la séance est levée à 21 heures 45.

Vu par nous, Monsieur BILLARD Joël, Maire de Bonneval, pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux dispositions de l'article 21 21 25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mo Le Maire,
J.BILLARD

